

## Autorisations d'entrée, du visa et de titre de séjour / Délivrance du visa

## 2 | Déposer le dossier de demande

## Où devez vous aller ?



## Entité en charge

**Direction Générale de la  
Documentation Nationale  
(DGDN)**

198 Rue de la Chance, Lomé  
Tel: +228 22-50-78-56  
Directions: Google maps



## Service concerné

**Direction des Cartes de séjour,  
Visa et Immigration**

Lun: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
Mar: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
Mer: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
Jeu: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
Ven: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
Sam: 08:00 - 12:00



## Personne responsable

**Agent section Visa**

## Qu'allez vous obtenir ?

1. Récépissé de dépôt

## Que devez vous fournir ?

1. Photo d'identité du demandeur (2 originaux)
2. Passeport (original)
3. Formulaire rempli (en ligne) (original)  
le formulaire est rempli en ligne et imprimé

## Combien ça coûte ?

Le coût varie en fonction du pays d'origine.



Liste des visas d'entrée au Togo

### Combien de temps ça dure ?

Files d'attente: Min. 5mn - Max. 10mn  
 Temps au guichet: Min. 5mn - Max. 10mn  
 Attente avant étape suivante: Max. 1 jour

### Bon à savoir

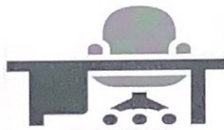
L'opérateur effectue le paiement des frais de demande directement au moment du dépôt du dossier.

La demande de visa peut également se faire dans une ambassade ou représentation diplomatique dans le pays d'origine.

La validité du visa est de 7 jours pour les étrangers qui en font la demande à l'aéroport. En cas d'un séjour prolongé de plus de 7 jours, une prolongation de 23 jours peut être demandée à la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN). Il est fortement conseillé de procéder à cette démarche au plus tard le 5eme jour de présence afin d'éviter les pénalités.

La prolongation peut être demandée au plus trois fois soit un total de 90 jours (3 mois). Au delà de cette période, une carte de séjour est requise.

### En cas de problème : Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN)



Entité en charge

**Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN)**

198 Rue de la Chance, Lomé  
 Tel: +228 22-50-78-56  
 Directions: Google maps

Service concerné

**Direction des Cartes de séjour, Visa et Immigration**

Lun: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
 Mar: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
 Mer: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
 Jeu: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
 Ven: 07:30 - 12:00, 14:30 - 17:00  
 Sam: 08:00 - 12:00

Personne responsable

**Agent du contentieux**

Tel: +228 22 50 78 56



Entité en charge:

DGDN  
 C.P. GYANSA M.

Certifié par:

Date/Signature:

*[Signature]*  
 14 DEC 2021

